

XIII

Max avait disparu.

C'est en vain que ses amis s'étaient présentés chez lui ; la réponse avait été invariable :

— Monsieur le vicomte est sorti, répondait le domestique.

On se livrait aux plus singulières conjectures.

Était-il à Paris ?

Son père l'avait exilé dans une terre.

Il était aux eaux avec une de ses tantes.

Mais non, la saison était passée.

Il était en Italie alors.

Il avait été enlevé par une danseuse.

Tous ces bruits contradictoires avaient été longuement discutés, mais l'opinion publique n'avait pas décidé encore.

Qui donc eût pu se douter que Max, épris follement d'une ouvrière, passait ses journées, ses soirées, tout son temps, préoccupé sans cesse de cet amour.

Heureux seulement quand il voyait Louise ; quand il pouvait rester quelques heures avec elle.

Car, maintenant, il allait souvent chez Louise ; leur mariage était bien convenu, Max n'attendait qu'une occasion pour obtenir le consentement de son père.

Et Max était plus heureux qu'il ne l'avait jamais été, même dans ses jours de folie où, puisant sans compter, il jetait à pleines mains l'or et sa belle jeunesse.

Louise était heureuse aussi, l'avenir maintenant c'était l'amour de Max, le bonheur au lieu de la misère et du désespoir.

XIV

La marquise, cependant, tournait et retournait en sa tête tous les moyens possibles pour amener le mariage tant désiré par sa fille, de la façon la plus convenable et qui ne pût prêter le flanc au ridicule.

— Si encore je connaissais le comte de Tressang, pensait-elle, tout s'arrangerait, mais à peine si je lui ai parlé quatre fois en ma vie.

Grandes étaient donc les perplexités de la vieille marquise, lorsqu'un hasard des plus heureux vint la servir.

Comme elle cherchait à se rappeler toutes les circonstances qui l'avaient mise parfois en relations avec le comte de Tressang, elle se souvint qu'une de ses terres de Bourgogne était voisine d'une des propriétés du comte. De voisinage à procès le chemin était court, le procès amènerait nécessairement une transaction qui exigerait absolument des entrevues, une réconciliation. Alors, avec un peu d'adresse, il serait facile d'amener le comte à présenter son fils.

Mademoiselle Henriette, consultée, daigna donner son approbation.

Trois jours après, l'intendant de mademoiselle de Chevonceux faisait abattre, sans rien dire, quelques peupliers appartenant au comte de Tressang, indûment plantés, disait-il, sur le talus d'un fossé par le dit comte de Tressang.

Lequel, à la nouvelle de cet acte d'arbitraire et de cette exorbitante violation, entra dans une épouvantable colère.

Ce que la marquise avait prévu arriva.

Un procès s'entama.

La marquise blâma fort son intendant.

On parla de conciliation.

Le comte, touché des regrets de la marquise, se prêta de bonne grâce à un arrangement.

Le comte, homme d'esprit, n'eut besoin que de voir trois fois la marquise pour être sur la voie.

Une conversation habile qu'il eut avec Henriette révéla au rusé vieillard en ce qui devait s'être passé.

D'un coup d'œil il vit pour Max une superbe position.

Il rentra chez lui tout joyeux de cette découverte et résolut de demander promptement la main de mademoiselle de Chevonceux pour le vicomte Gustave-Adolphe-Maxime de Tressang, son fils.

XV

Louise brodait à son métier.

Max était assis près de la fenêtre et jetait à la jeune fille de doux regards ; il disait :

— Nous aurons sur les bords de la Loire... entre Montceau et Caudes, le plus délicieux pays de la terre, une ravissante maison de campagne.

Notre maison est bâtie aux flancs d'un coteau qui couronne un lois de châtaigniers au feuillage sombre, les jardins sont étagés en terrasses et traversés par un ruisseau que l'on a dirigé habilement au milieu des massifs ; tous les murs sont tapissés de roses ou d'arbres fruitiers, ou bien encore de jasmins et de chevrefeuilles.

Plus bas est un petit bois avec des sentiers fleuris tout bordés de fraisiers et des violettes ; les pervenches s'enroulent au tronc des jeunes arbres et leur petite fleur bleue se détache, comme une étoile dans l'azur, sur le vert sombre du feuillage.

Puis est une prairie en pente douce avec de grands peupliers et des saules qui baignent dans la Loire leurs feuilles glauques et éplorées...

— Il faudra, disait Louise, que nous ayons une laiterie et une volière, surtout mon chardonneret, que j'aime encore plus, ne restera pas tristement tout seul dans sa petite cage.

— Nous aurons des oiseaux de toute sorte.

— Et une basse-cour.

— Certainement, et des pigeons...

— Quelles bonnes promenades le matin !

— À cheval.

— Et le soir ?

— Oh ! le soir, nous aurons un canot bien léger, bien rapide, la Loire est si belle, l'été, quand la lumière de la lune découpe les fantastiques silhouettes des peupliers et des grands bois, des coteaux et des maisons.....

Le mariage de Max avec mademoiselle de Chevonceux était une affaire décidée entre le comte et la marquise, nous ne parlons pas d'Henriette.

Les conditions préalables avaient été réglées.

Mademoiselle de Chevonceux apportait deux cent mille livres de rentes en biens fonds, le surplus était laissé à la marquise ; le comte donnait cinq cent mille francs à son fils, et les jeunes futurs se mariaient sous le régime de la communauté.

Chose singulière ! le comte avait presque dicté les conventions, pas un mot n'avait été émis par la marquise ; Henriette avait ordonné positivement d'acquiescer à tout.

Tout était donc convenu, consenti.

Il ne restait plus qu'à présenter le vicomte qui serait immédiatement admis à faire sa cour.